

PAS DE CENTRALE EN BASSE AUTOMNE

Notre site web www.pasdecentrale.fr
Base info presse www.basseautomne.fr
pasdecentrale@orange.fr
Tel : 06 08 96 71 32



Communiqué de presse du 20 mars 2011

CENTRALES AU GAZ : MENACE SUR NOTRE SECURITE ENERGETIQUE RENCONTRE AVEC LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

Pas de Centrale en Basse Automne et 4 autres associations nées de la prolifération des centrales au gaz sur notre territoire, se sont réunies le 17 mars au Ministère de l'Ecologie avec la conseillère de la ministre et des représentants de la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC).

Les menaces que font peser les centrales au gaz sur notre sécurité énergétique et environnementales sont aujourd'hui clairement établies :

- du fait du nombre de projets, les gestionnaires publics ont prévu plusieurs jours de congestion du réseau gazier dès l'hiver 2011-2012, et de plus en plus fréquents à mesure de l'accroissement du nombre de centrales : 21 jours en 2013 et jusqu'à 52 jours en 2015.
- contrairement à la désinformation menée par les promoteurs du projet de Verberie, les centrales au gaz ne serviront pas à la pointe de la consommation électrique, moment où la menace sur les capacités du réseau de transport de gaz est maximale.
- les projets de centrales vont bien au-delà du simple remplacement des anciennes centrales à charbon. Les 12 tranches déjà en activité ou en construction compensent déjà l'ensemble de ces fermetures. Ainsi, toutes les nouvelles centrales ne feraient qu'augmenter nos émissions globales de gaz à effet de serre.

La voix des associations (notre récente contribution à la Commission de Régulation de l'Energie) semble avoir été entendue au moins sur deux points :

Oui une tarification spéciale d'accès au réseau gaz sera appliquée aux centrales et entrera en vigueur au 1er avril prochain. Elle évitera aux autres usagers du gaz (les particuliers) de supporter une partie des surcoûts générés par l'approvisionnement des centrales.

Oui en cas de congestion du réseau les centrales seront délestées en priorité (mises à l'arrêt) pour préserver l'approvisionnement des chauffages domestiques au gaz.

Le Ministère de l'Ecologie admet que les autorisations accordées par le ministre (JL Borloo pour Verberie en janvier 2009) « sont des accords de principe, pas des déclarations d'utilité publique ».

Encore une fois, nous déplorons l'absence d'encadrement et de régulation suffisante du marché. Ce laisser-faire, associé au manque de débat et de transparence sur les projets, est responsable du développement anarchique de centrales qui menace notre sécurité et notre politique énergétiques.

Il a abouti à un projet tel que celui de Verberie.

Depuis 3 ans les associations dénoncent l'incohérence du projet.

Il est plus que temps de tourner la page.

Franck Deboise
Président de l'association Pas de Centrale en Basse Automne

A lire, notre communiqué national (2 pages) : www.basseautomne.fr/doc/cre/comm-18-03-11.pdf

Et pour aller plus loin :

- Les annexes techniques du communiqué : www.basseautomne.fr/doc/cre/comm-18-03-11-annexes.pdf
- Notre récente contribution à la Commission de Régulation de l'Energie (décembre 2010) www.basseautomne.fr/doc/cre/contrib-121210.pdf
- Etude GRT Gaz sur la congestion du réseau consécutif au développement des centrales au gaz www.basseautomne.fr/doc/cre/grtgaz-flexi.pdf